



VERSAILLES

versailles@sgen.cfdt.fr - 01 40 90 43 31
23 place de l'Iris, 92400 Courbevoie



Courbevoie, le 22 janvier 2021,

A Madame la Rectrice de l'Académie de Versailles,
Chancelière des Universités

Objet : Préavis de grève

Madame la Rectrice,

En application de la loi du 19 octobre 1982 et du décret n° 2008-1246 du 1er décembre 2008, nous vous informons que le syndicat Sgen-CFDT de l'académie de Versailles dépose un préavis de grève pour les journées allant du mardi 26 janvier au samedi 13 février 2021.

Ce préavis est motivé par les difficultés des conditions d'exercice actuelles et à venir, notamment à l'horizon de la rentrée 2021.

Dans le contexte sanitaire que nous connaissons, les problématiques de non remplacement (malgré les recrutements ponctuels annoncés) restent particulièrement prégnantes, et pèsent sur les conditions de travail des collègues de toutes catégories, au détriment de leur santé et du service public d'enseignement. Dans l'enseignement supérieur, il est urgent de mieux financer la recherche, d'améliorer les taux d'encadrement dans les universités par un plan de recrutement massif, mais aussi de prendre en compte de la souffrance psychique des étudiant.es et des agent.es en raison d'une crise sanitaire qui perdure.

Les perspectives pour l'année scolaire et universitaire 2021-2022, et qui se prépare dès maintenant, et dans des conditions de dialogue bien perfectibles, sont très inquiétantes :

- Dans le premier degré, avec les évolutions de la carte scolaire, et des moyens qui ne sont pas en regard des ambitions affichées
- Dans le second degré, avec les DGH qui arrivent dans les établissements, imposent des HSA à des niveaux jamais atteints et mettent en péril projets, options voire ouverture de spécialités
- Dans le supérieur, la refonte des maquettes, notamment dans les INSPE, qui se déroule dans des conditions alarmantes
- A cela s'ajoute de vives inquiétudes autour du devenir de la médecine scolaire.

Ce préavis de grève concerne l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de l'Académie de Versailles.

Nos adhérent.es, les collègues, en équipes, dans leurs écoles et établissements, pourront s'en saisir au regard de la situation de leur lieu de travail.

Nous vous prions, Madame, de croire en notre dévouement au service public d'enseignement.

Claire Bonhomme,
Secrétaire générale académique
du Sgen-CFDT de l'Académie de Versailles.